

**Communiqué du camping du lac de la Chausselière (85 Montaigu-Vendée le 16/02/21)**

- Pour tous ceux d'entre vous qui avaient réservé un emplacement ou une location en mai 2020 au Camping du Lac de la Chausselière, un avoir du montant des arrhes versés vous a été établi.
- Cet avoir est valable 18 mois. Vous avez donc jusqu'à **décembre 2021** pour l'utiliser.
- Le remboursement des sommes versées ne peut légalement intervenir qu'au terme de ces 18 mois et donc qu'en **décembre 2021**.

Votre avoir pourra éventuellement être utilisé à lors du rassemblement de l'Ascension 2021. Il est convenu que les réservations de dernières minutes seront possibles.

Comptant sur votre compréhension et patience.

Bien cordialement.

Line et Pierre BOUGAUD



02 51 41 98 40 - 06 83 35 85 85  
**CAMPING DU LAC DE LA CHAUSSÉLIÈRE\*\*\***  
Route des Herbiers  
85 600 LA GUYONNIÈRE  
camping@chausseliere.fr  
www.chausseliere.fr